

## Les publications

*Politiques sociales et familiales*, Production et réception des normes de « bonne » parentalité, n°118, Cnaf, 2014.

Crépin A., Moeneclaey J., Les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité, *l'e-ssentiel*, n°165, Cnaf, juillet 2016

Evaluation des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)  
*Dossier d'étude*, n° 186, Cnaf, 2016

Martin C. (ed.). à paraître 2017. *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soins*. Un état de la question. A paraître à la Documentation française.

**Retrouvez les podcast de la journée Caf.fr**

[www.caf.fr/presse-institutionnel/etudes-et-statistiques/  
recherche/colloque-et-seminaires](http://www.caf.fr/presse-institutionnel/etudes-et-statistiques/recherche/colloque-et-seminaires)

**toutes nos publications sur Caf.fr**

[www.caf.fr/presse-institutionnel/etudes-et-statistiques/publications](http://www.caf.fr/presse-institutionnel/etudes-et-statistiques/publications)

**et toutes nos données en Open data sur Cafdata**

<http://data.caf.fr/site/>

## Colloque

### L'action publique en direction des parents : quels problèmes ? quelles réponses ?

19 septembre 2017

Ecole des hautes études en sciences sociales  
Amphithéâtre François Furet

## Résumés des travaux de recherche



Accueilli par



# Résumés des travaux de recherche

## Session 1

### **Claude Martin**

#### *Soutien à la parentalité, parenting support : l'internationalisation de la question parentale*

Depuis une vingtaine d'années, en France et en Europe, les pouvoirs publics s'engagent dans des mesures, des programmes et des dispositifs ayant pour objectif de soutenir le travail éducatif, de soin et de socialisation des parents envers leurs enfants. L'émergence et l'institutionnalisation progressive de cette politique dite de « soutien à la parentalité » ou de *parenting support* ne signifient pas pour autant que nous ayons affaire à un phénomène totalement nouveau et susceptible de transformer les politiques publiques en direction de la famille. Bien plutôt, ces politiques revisitent et renouvellent des mesures et dispositions antérieures, dont certaines s'inscrivent dans une longue tradition d'encadrement des pratiques éducatives des couches populaires ou des populations jugées les plus éloignées des normes des classes dominantes en matière d'éducation et de santé, d'où des frontières assez floues entre le soutien à la parentalité, la protection de l'enfance, ou encore la promotion et l'éducation à la santé. Cette présentation présentera rapidement la façon dont cette question parentale a été formulée et développée à l'échelle de quelques pays européens.

### **Gérard Neyrand**

#### *La construction historique de la question du soutien des parents en France*

Le soutien à la parentalité ne date pas d'hier, même si d'autres mots étaient employés pour désigner une attitude que l'on pouvait retrouver aussi bien dans la société civile que dans les politiques publiques. Après avoir rappelé les prémisses historiques de ce positionnement, l'intervention s'attachera à décrire la spécificité contemporaine prise par ce soutien et les interrogations qu'il suscite depuis la diversité des populations visées jusqu'au soupçon de contrôle social, en passant par les questionnements sur la place du genre ou celle de l'enfant.

### **Jeanne Moeneclae**

#### *Quelles attentes et quels besoins d'accompagnement ? Une enquête auprès des parents*

La Caisse nationale des Allocations familiales a conduit en 2016 une enquête nationale auprès de plus de 6 500 parents d'enfant(s) de moins de 18 ans, dans le but d'obtenir une connaissance plus fine des besoins et des attentes des parents en matière d'accompagnement à la parentalité. Les résultats montrent le relatif sentiment de difficulté des parents à exercer leur rôle. La scolarité et la santé sont les domaines qui leur posent le plus de difficultés. Les problèmes ressentis sont plus forts à l'adolescence des enfants, alors que c'est avec des enfants en bas âge que les parents expriment le plus fortement des préoccupations quant à leur rôle de parents. Les parents attendent des dispositifs et actions d'accompagnement à la parentalité qu'ils leur permettent de trouver des solutions à leurs problèmes et qu'ils soient faciles d'accès (localisation dans des lieux connus, à des moments où ils sont disponibles).

## Session 2

### **Bertrand Geay**

#### *Des pratiques éducatives différenciées selon les groupes sociaux*

Bertrand Geay analyse les relations entre les positions sociales des parents, leurs styles éducatifs et les types de développement que suivent les très jeunes enfants au cours de leur première année. Il prend appui pour ses recherches aussi bien sur les premières données fournies par l'Etude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE) que sur les matériaux d'une étude longitudinale par entretiens et observations directes qu'il a lui-même conduite dans 50 familles, parallèlement à ELFE. Il montre que les résultats ne sont pas nécessairement ceux attendus en raison des pratiques d'encouragement à la motricité ou à la maîtrise de savoir-faire langagiers basiques que l'on observe dans les milieux populaires, à ce moment de la vie. Cela ne signifie pas que les enfants des milieux cultivés ne développeront pas par la suite des savoirs et savoir-faire souvent plus efficaces, face en particulier aux attentes de l'école. Mais cela permet de développer une réflexion sur la diversité des conceptions et des pratiques éducatives, d'un milieu social à l'autre.

## **Marianne Modak**

### *Les parents : des mères et des pères aux contraintes et situations différenciées*

Cette communication utilisera la perspective de genre pour porter un regard critique sur le présupposé d'égalité des sexes et d'indifférenciation des rôles parentaux porté par la notion de parentalité. Dès ses origines (au XIX<sup>e</sup> siècle), la protection de l'enfance a été associée au contrôle social et moral des mères. Actuellement, le nouveau message de la parentalité s'adresse formellement aux deux parents indistinctement. Pourtant, dans les faits, il continue à être adressé avant tout aux mères, qui constituent le public quasi exclusif des dispositifs de soutien à la parentalité. Ce processus passe par la dilution du travail parental concret dans la notion vague de « compétence parentale » et par l'absence de prise en compte de la division réelle du travail éducatif et de soin entre les mères et les pères. Cet exposé s'appuiera sur divers exemples d'études sur les dispositifs de soutien aux parents, en Suisse particulièrement.

## **Marion Manier**

### *S'informer, s'entourer, gérer le poids des normes : les stratégies des parents à l'arrivée du premier enfant*

A partir des résultats d'une enquête sociologique qualitative menée en 2016 dans le cadre d'une convention de recherche entre la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et l'Université Nice Sophia Antipolis (Urmis), cette communication pose la question de la diversité des stratégies que les parents mettent en œuvre pour faire face aux questions, aux incertitudes et aux éventuelles difficultés qu'ils rencontrent à l'arrivée d'un premier enfant. Nous explorerons tout d'abord les stratégies de recours, de recherche d'informations et/ou de soutien, que les jeunes parents mettent en place dans ce contexte : vers qui se tournent-ils (institutions, professionnels de la santé, de la petite enfance, de la parentalité, famille, entourage...) et qu'attendent-ils des différents interlocuteurs en parentalité auxquels ils ont recours ? L'enquête a pu mettre à jour les stratégies d'évitement et de non recours à ces interlocuteurs. Enfin, sera explorée l'hypothèse selon laquelle ces différentes stratégies sont aussi des manières, pour les parents, d'aborder, de gérer ou d'éviter le poids des fortes attentes sociales et normatives qui encadrent la parentalité, la maternité et la paternité.

## **Session 3**

### **Emmanuelle Godeau**

#### *Les relations entre les collégiens et leurs parents : les apports de l'enquête HBSC*

L'enquête internationale *Health behaviour in school-aged children* (HBSC) est coordonnée par le rectorat de Toulouse, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale (DGESCO & DEPP), l'UMR 1027 INSERM – Université Paul Sabatier, Santé Publique France et l'OFDT. L'enquête est conduite sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et se déroule tous les 4 ans ; la France y participe depuis 1994. Ainsi en 2014 ce sont plus de 200 000 élèves de 11, 13 et 15 ans scolarisés dans 43 nations qui ont anonymement et confidentiellement répondu à l'enquête. En France métropolitaine plus de 7 000 collégiens y ont participé. Les nombreuses questions posées aux adolescents permettent d'avoir périodiquement une image de leur santé, comportements de santé, bien-être, vécu à l'école ainsi que de leurs déterminants. Les relations avec les parents sont globalement positives, surtout chez les garçons, mais elles s'altèrent avec l'avancée au collège. Les collégiens de notre pays ne se démarquent pas de leurs camarades des autres pays, mais sont ceux chez lesquels la communication avec les parents est la plus dégradée. Ces données seront mises en perspective avec d'autres indicateurs.

### **Nicolas Charles, Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela, Elise Tenret**

#### *Etre parent d'un jeune adulte, une charge financière et mentale ?*

Dans un contexte de crise économique, les débats sur la « précarisation » de la jeunesse ont fait l'objet d'un traitement médiatique croissant, posant la question des ressources des jeunes adultes. L'aide financière apportée par les parents aux jeunes adultes est essentielle dans la composition de leurs ressources, et en fait un enjeu majeur des politiques publiques. Ces transferts intergénérationnels restent cependant difficilement mesurables malgré le perfectionnement des enquêtes statistiques. L'approche comptable qui y est développée ne parvient pas à réduire certains angles morts de la recherche sur le soutien familial et notamment ceux portant sur le sens donné par les parents à ce soutien. L'aide financière ne se résume pas à des enjeux purement matériels. En s'appuyant sur une post-enquête qualitative en cours, il s'agira de montrer quel sens les parents donnent aux transferts économiques envers les jeunes adultes, et pourquoi la charge financière peut devenir également une charge mentale pour ces parents, indépendamment de leur capacité financière à aider.

## **Aden Gaide**

### *Action publique et parentalités étudiantes des années 50 à nos jours*

Les étudiants parents ne sont pas spécifiquement ciblés par les politiques publiques en France. Cette communication revient sur des initiatives les ciblant en tant qu'étudiants parents, de 1945 à aujourd'hui. C'est l'occasion d'interroger l'articulation entre les politiques publiques visant la jeunesse, les étudiant-e-s et la famille. La construction par âge des politiques publiques visant la jeunesse d'une part et l'ancrage historique de la protection des femmes enceintes dans le droit du travail d'autre part rendent difficile la prise en compte des besoins des étudiants parents. Quelques rares initiatives visent cette population (logements pour familles via certains Crous, crèches universitaires). Celles-ci n'existent que par la position stratégique d'un interlocuteur entre les parents étudiants et les administrations en charge de la mise en place de ces initiatives, interlocuteur qui peut faire remonter les besoins des étudiants parents et les légitimer en les rendant visibles. Ces initiatives sont néanmoins l'objet de luttes locales fortes et souvent remises en question.

## **Session 4**

### **Chantal Zaouche Gaudron**

#### *Parents et professionnels à l'épreuve du Web 2.0*

Dans notre société, le Web 2.0 implique de nouveaux usages dans la façon dont les parents vont chercher de l'information et des conseils en dehors ou en complément de ce qu'apportent des professionnels plus habituels (médecin, sage-femme, assistante maternelle, travailleur social...). Le « groupe famille élargie » est-il à présent remplacé par ce « groupe virtuel » ou le complète-t-il ? L'utilisation du Web 2.0 est-elle à considérer comme un « appel au secours » de la part des mères et des pères dans leur accession à la parentalité ? Le Web 2.0, ni dedans ni dehors, peut-il être défini comme un « espace transitionnel virtuel », instance de création et de dépassement, ou comme un « nouveau doudou virtuel » étayant et rassurant pour les parents ? Enfin, une dernière question se pose : le milieu socio-économico-culturel amène-t-il un nouvel élément ségrégatif dans la mesure où certaines populations plus défavorisées n'ont pas ou peu accès au Web 2.0, aux forums et blogs ?

## **Jessica Pothet**

### *Les groupes de parole dans le cadre des Reaap : des formulations hétérogènes de la parentalité et de son soutien*

A partir d'une enquête ethnographique menée dans trois dispositifs distincts « d'écoute et de paroles », communément inscrits dans le cadre que propose le REAAP, cette communication s'attache à examiner d'une part ce que les parents peuvent venir chercher dans ce type d'espace, d'autre part quelques unes des logiques qui fondent cette mise en œuvre des politiques familiales. De ces investigations se dégagent plusieurs éléments. En premier lieu que les parents qui échangent au sein d'un même groupe ne sont peut-être pas tout à fait « autres » car partageant bien souvent, au-delà des dispositions genrées et d'un rôle parental, un même bassin de vie, une communauté d'intérêts ou de difficultés. Ensuite, on observe que ces dispositifs ont pour ambition certaine de faire du travail parental un travail réflexif. En ce sens, l'injonction est adressée au parent d'être un acteur responsable, en capacité de déconstruire des normes éducatives héritées, mais également de se situer dans une norme admise. En outre ces réagencements normatifs visent différents types d'adaptations des parents, notamment selon la position qu'ils occupent dans l'espace social.

## **Sylvie Rayna**

### *Les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) : une construction collective permanente*

Si les crèches et les écoles maternelles ont, face à leurs traditions, à repenser leurs organisations, fonctionnements, représentations et valeurs pour accueillir les parents comme usagers pour leurs enfants ET comme acteurs des lieux, les LAEP sont *a priori* des dispositifs, de création plus récente, pensés dans cette perspective. Dans ces espaces d'accueil simultanés des enfants et de leurs parents, les réponses apportées aux attentes parentales en termes de soutien social et la dimension plus informelle des pratiques professionnelles concourent à une approche plus participative des différents acteurs en présence. Des études récentes menées dans plusieurs pays montrent que les expériences vécues dans ces lieux se construisent avec eux, offrant alors des perspectives intéressantes de changement pour les modes d'accueil et d'éducation de la petite enfance.